

**Mercredi 24 février 2021**

## **24h motonautiques : la Ville de Rouen demande d'aller vers le 'zéro carbone'**

**A l'occasion d'une réunion de travail mardi 23 février, l'adjointe au Maire en charge des Sports, Sarah Vauzelle, a confirmé que, sous réserve du contexte sanitaire, la Ville ne s'opposerait pas à la tenue de cette épreuve en 2021, à condition que les organisateurs s'orientent désormais vers une course 'zéro carbone'.**

*« Depuis le tragique accident ayant entraîné la mort d'un gendarme lors de la course en 2010, l'événement n'a jamais retrouvé sa renommée d'antan. A l'issue des échanges entre la Ville et les organisateurs intervenus après cet accident, la Ville avait annoncé une baisse progressive de sa subvention, jusqu'à un arrêt total qui était fixé à 2017. Exceptionnellement, l'équipe municipale précédente avait accepté de faire perdurer ce financement de façon dérogatoire jusqu'en 2020.*

*Alors que notre territoire, comme beaucoup d'autres en France et dans le monde, a déclaré l'état d'urgence climatique, nous devons désormais tout faire pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Réorienter nos activités vers le 'zéro carbone' demande nécessairement un peu de temps, il faut être pragmatique. Mais nous ne devons pas perdre de vue notre objectif et notre exigence. C'est pourquoi, si la Ville ne s'oppose pas à la tenue des 24 motonautiques en 2021, nous demandons qu'elle soit réorientée prioritairement et urgemment vers l'objectif 'zéro carbone', à l'issue d'une période de transition de trois ans maximum.*

*Enfin, compte tenu des tragiques événements de 2010 et des enjeux de pollution sonore, nous rappelons notre opposition à ce que la course se déroule en format 24h non-stop avec nocturne. »* indiquent Nicolas Mayer-Rossignol et Sarah Vauzelle.

Pour 2021, les 24h motonautiques sont envisagées, sous réserve du contexte sanitaire, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre. Le concours de la municipalité consisterait en un appui logistique et technique, valorisé à plus de 30 000 Euros. L'éventuel soutien financier supplémentaire de la Ville dépendra des engagements pris par les organisateurs sur la décarbonation des moteurs, dans le cadre d'une convention pluriannuelle (3 ans) qui reste à finaliser. Les organisateurs doivent maintenant faire des propositions à la Ville en ce sens.



Plus largement, indépendamment des 24h motonautiques et en cohérence avec le projet de transition social-écologique porté par la nouvelle équipe municipale, la Ville de Rouen travaille à l'organisation d'une grande 'Fête du fleuve' : un nouvel événement, festif et populaire, autour de la Seine. Dès que la situation sanitaire le permettra, cette nouvelle manifestation, de grande ampleur, offrira aux habitants l'occasion de se retrouver autour de jeux, joutes nautiques, courses, régates, 'grande pagaille' comme lors de l'Armada, représentations théâtrales et banquets sur les ponts de Rouen, concerts gratuits... Une première édition préfiguratrice, associant tous les acteurs locaux qui le souhaitent, pourrait être envisagée dès cet été en fonction de l'évolution de la pandémie COVID19.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53